



Formation initiale à la conduite des chariots élévateurs, Certificat d'Aptitude à Conduire En Sécurité (CACES®) Recommandation 489 Catégories 1A-1B-2B-3-5-6 (suivant la ou les catégorie(s) demandée(s))

Public

Toute personne devant travailler avec des chariots élévateurs même occasionnellement

Codes RS : 6866 (1A), 6867 (1B) 6868(2B), 6869 (3), 6870(5), 6872 (6)

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE

Date d'échéance de l'enregistrement: 31/10/2029

Pré requis

Maîtriser la langue française à l'oral

94.8% de réussite en 2025

Objectifs

1. Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances sur la réglementation et assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité.
2. Réaliser les opérations de conduites en respectant les règles de sécurité.
3. Réaliser les manœuvres et opérations de manutention en respectant les règles de sécurité.
4. Réaliser les opérations d'entretien quotidien et de maintenance en identifiant les éventuels dysfonctionnements pour en rendre compte.

Contenu

Formation théorique : (selon les catégories)

- Les statistiques des Accidents de Travail
- Les dispositions réglementaires
- Les droits, obligations et responsabilités.
- Les partenaires de la prévention et leur rôle
- Les différents acteurs de l'entreprise et leurs obligations
- Que faire en cas d'accident ?
- Le processus menant à l'AT et à la maladie professionnelle, risques et sanctions liés à la prise de substances
- Les risques liés à l'utilisation des chariots
- Les différentes catégories de chariots à conducteur porté
- La description, la technologie et les équipements des chariots
- Prise/fin de poste
- La stabilité et l'équilibre des chariots
- Lecture de la plaque de charge
- Les règles d'utilisation des chariots
- Les techniques d'utilisation et de stockage
- Les vérifications
- Le port des EPI
- La signalisation, plan de circulation et consignes de sécurité
- Vérification et opérations de maintenance qui incombent au cariste
- Principales anomalies concernant les éléments du chariot

Formation pratique : (selon les catégories)

- Prise et fin de poste
- Vérification des documents
- Vérification visuelle de l'état du chariot
- Vérification dispositifs de sécurité
- Adéquation du chariot
- Circulation avec un chariot à vide et en charge, arrêt et stationnement
- Circulation et arrêt sur un plan incliné
- Prise et dépose de charges au sol
- Gerbage et dégerbage en pile
- Stockage et déstockage en palette
- Chargement et déchargement latéral d'un camion
- Manutention d'une charge longue ou volumineuse
- Préparer une palette en hauteur
- Repérage d'anomalies et conduite à tenir
- Opérations de maintenance
- Opérations d'entretien quotidien et journalier

*Les tests CACES® R489 seront réalisés par l'organisme A2S Conseil, adhérent du groupe AG2C, OTC certifié pour les CACES® par SGS depuis le 19/08/2021.
Certificat CACES® n° ICSCAC0252*

Validation

-Feuilles de présence par demi-journée, présence obligatoire durant la totalité de la formation.

- La stagiaire reçoit une attestation de fin de formation
- Test théorique et test pratique selon la recommandation R489 de la CNAM
- CACES® R489 de la catégorie visée valable 5 ans délivré après réussite au théorique et pratiques
- Critères : note minimale de 70/100 à l'ensemble du test et d'une note supérieure ou égale à la moyenne dans chacun des thèmes. Un renouvellement devra être effectué tous les 5 ans fin de maintenir la certification. Après avis favorable délivrance d'une attestation de compétences. Sous conditions de l'employeur, délivrance d'une autorisation de conduite



Accessibilité

Durée

De 7h à 28h
selon les catégories

Effectif

maximum 6 stagiaires

Tarif

Nous consulter pour
un devis

Formateur

Formateurs spécialisés
dans la conduite et la
manipulation de chariots
élévateurs

Agenda inter

voir : a2s-conseil.fr



Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (EPI) en cours de validité et à jour (chaussures de sécurité, gants, gilet haute visibilité)
Notre centre et nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, une place de stationnement est attribuée. L'accès aux formations techniques fera l'objet d'une analyse avec notre référente handicap : Camille DESEIN.

Responsable pédagogique : Dominique DESEIN

Pour toute demande de renseignements complémentaires, conditions, tarifs, délais ou modalité d'inscription, merci de nous contacter :

03.28.48.53.38

contact@a2s-conseil.fr

